

Radio : avec ou sans pub

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 706

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nombre total d'habitants d'un cinquième environ). Autre certitude: parmi la population âgée, le nombre des grands vieillards ira grandissant, et parmi ces personnes-là, on comptera une majorité de femmes...

Pierre Gilliland: «Si toutes choses restaient égales, le vieillissement entraînerait une formidable augmentation du nombre de lits d'hospitalisation et d'hébergement. Pour les personnes âgées, ce serait un doublement en une cinquantaine d'années. Ce qui, en forçant l'image, conduirait à une Suisse asilaire où des malades en nombre grossissant nécessiteraient des infrastructures, des effectifs de personnel et des dépenses sans cesse croissants.» Voilà réellement où le bât hospitalier blesse.

Inutile d'imaginer simplement pouvoir continuer sur cette lancée... C'est toute une nouvelle «donne gérontologique» qui doit, dès maintenant, être prise en compte, en passant bien sûr par l'extension des services de soins et de soutiens à domicile (portion congrue du financement de la santé publique, actuellement), par des investissements supplémentaires en personnels pour ces services décentralisés et par l'organisation de soutiens accrus à l'entourage qui aide les vieillards gardés à la maison. Mais l'enjeu est beaucoup plus large, de politique sociale évidemment, si on se rappelle par exemple que l'état de santé des personnes âgées et le placement en établissement médico-social sont en relation étroite avec l'âge et le revenu — et ce n'est qu'une illustration des interdépendances dans ce secteur, parmi d'autres.

POUR L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Le but fondamental? L'autonomie de la personne. La retraite correspond encore à une mise à l'écart, à une perte des rôles, à un sentiment d'inutilité chez beaucoup. D'où ces constats et ces perspectives pour un avenir différent de notre collectivité délimités par Pierre Gilliland encore et qui rendent spécialement illusoire les danses du scalp organi-

sées autour de quelques symptômes des maladies du système de santé. Nous citons¹:

- *La précarité des conditions d'existence induit des placements* en institutions, qui sont ainsi des refuges de la pauvreté. Les vieux les plus démunis sont en effet plus fréquemment institutionnalisés.
- *L'élévation des revenus des citoyens les plus modestes résorbe la pauvreté*. Elle limite l'incertitude matérielle, voire la crainte du lendemain, ainsi que la décompensation psychique, le repli et la dégradation de l'image de soi, qui souvent l'accompagnent.
- L'amélioration sélective des revenus les plus bas conduit à de *moindres dépenses d'aide sociale et d'hébergement* en institution, à charge des assurances et des pouvoirs publics. Cela s'est manifesté de façon patente en Suisse lorsque, en 1966, les rentes de l'assurance vieillesse fédérale ont été sensiblement améliorées et des prestations complémentaires introduites pour garantir un «minimum vital».
- *Des mesures indirectes* agissent dans le même sens: prise en charge sélective, totale ou partielle selon les revenus, des cotisations d'assurance; abaissement du coût du loyer; appareils auxiliaires, etc.
- *Le passage graduel de la vie professionnelle à la retraite* facilite la transition vers un temps libéré dûment aménagé: activités et loisirs choisis.
- Les disparités des conditions de travail et des revenus professionnels retentissent sur le développement personnel et, par reproduction, conditionnent l'existence pendant la vieillesse. Plus que des correctifs «en aval», une *réduction «en amont» de l'éventail des revenus primaires* apparaît préférable.
- La ville est inhospitalière aux personnes âgées.

Le tissu urbain souvent éclaté, la priorité implicite à la circulation automobile dense et rapide, le manque de lieux de rencontres, l'absence d'espaces cal-

¹ Voir notamment, de Pierre Gilliland, parus aux Editions Réalités sociales à Lausanne, «Vieillir aujourd'hui et demain» (1982) et «Rentiers AVS: une autre image de la Suisse» (1983).

mes, conduisent à l'exclusion de maints vieillards. Aussi l'intégration des personnes âgées et la prévention passent-elles également par des *aménagement des infrastructures et de l'environnement*. Pour toute la population, il s'agit de réapproprier les espaces publics, afin de bien vivre dans la cité.

- Les personnes peuvent contribuer au *mouvement de vie associative*, où jeunes, actifs et vieux trouvent les termes de nouveaux échanges, d'entraide, de solidarité et de relations conviviales.
- Les personnes âgées peuvent devenir *«promoteurs de leur propre avenir»*, en organisant mieux leur temps libre. A cet effet, la satisfaction du besoin de sécurité est nécessaire à l'expression du besoin de liberté.

RADIO

Avec ou sans pub

Intéressant article dans les «Zuger Nachrichten» (4.11). Plusieurs radios locales négocient pour être diffusées sur le réseau câblé de Zoug. Après *DRS 3* (SSR), *Sunshine* (Zoug) et *Radio 24* (Zurich), *Radio Z* demande à bénéficier du privilège de son concurrent zurichois qui, lui, l'a conquis sur la lancée de son travail de pionnier dans l'attaque du monopole de la SSR; le nouveau «pirate» du Pic Gropera *Radio Sound* pourrait aussi trouver une fréquence sur les câbles zougais.

N'oubliez pas l'importance de l'audience pour les publicitaires appelés à financer les radios locales. Petite question bête et méchante: que se passerait-il si, grâce à de bons programmes, sans publicité, *DRS 3* retenait les auditeurs convoités par les radios locales? Voilà le véritable défi lancé à la SSR et à ses collaborateurs des trois chaînes. Même si Léo Schürmann en est à appeler à une police des ondes pour préserver le monopole de la SSR sur les lignes de grande diffusion... A moins que finalement le véritable enjeu de ce remue-ménage du côté de la SSR soit, à terme, de toucher une partie du gâteau publicitaire radiophonique!